

Affaire suivie par : Véronique LOIRAT - Cabinet du Maire - 02 40 06 07 59

Objet : Informations rémunération  
N/Réf. : AV/VL

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, mais je tenais à vous en informer, le gouvernement a annoncé plusieurs décisions par communiqué du 12 juin 2023 :

- augmentation de la valeur du point d'indice de **+ 1,5% dès le 1er juillet prochain**,
- attribution de **5 points d'indice supplémentaires** pour TOUS les agents dès le **1er janvier 2024**,
- attribution de **9 points d'indice supplémentaires** pour certains agents de catégorie C et B (**en attente d'éléments complémentaires du Ministère**),
- cette revalorisation s'accompagnera d'une **prime de "pouvoir d'achat"** variant de 300 à 800 € pour les agents gagnant jusqu'à 3 250 € brut par mois et réservée aux **SEULS fonctionnaires hospitaliers et d'Etat**.

Pour ce dernier point, les agents des collectivités territoriales n'en bénéficieront donc **QUE SI leur collectivité LA FINANCE**.

Au regard de ce que j'avais proposé à vos représentants en CST le 31 mars (**se revoir au 9 juin pour constater les décisions sur la revalorisation de la valeur du point**) et considérant le faible pourcentage d'augmentation du point d'indice, je voulais vous indiquer que j'ai décidé de proposer aux élus, en SEPTEMBRE, d'activer cette possibilité de verser cette prime de "pouvoir d'achat", conditionnée par des éléments techniques que devra nous fournir le Ministère.

Cette prime de "pouvoir d'achat" viendra en **SUPPLÉMENT** de la **prime nette de 400, 350 ou 300 €** (suivant votre catégorie), **déjà annoncée dans mon courrier du 31 mai dernier** et qui elle sera **versée fin juillet**, et des augmentations des valeurs du point de votre SALAIRE décidées par l'Etat.

Toutefois, considérant que vos délégués du personnel ont indiqué en CST du 9 juin que **certains d'entre vous ne voulaient pas bénéficier de cette prime**, je vous remercie de **me faire savoir si vous la refusez** en retournant le coupon joint au service des ressources humaines **avant le 30 juin 2023**.

Je souhaitais porter ces éléments à votre connaissance avant les départs en vacances, que je souhaite à TOUTES et TOUS reposantes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.



Alain VEY

Maire de Basse-Goulaine

NOM : ..... Prénom.....

Je ne souhaite pas bénéficier de la prime de pouvoir d'achat qui sera versée sur les salaires de juillet 2023.

